

A decorative white dashed line starts from the top left, curves down and right, then loops back to the left. It is accompanied by several stylized leaves: a green leaf and a purple leaf at the bottom left, and a purple and a yellow leaf at the top right. A white paper airplane icon is positioned to the right of the text, with a dashed line trailing behind it.

**Dispositif APV
Assistance
au projet de Vie**

POURQUOI ?

OUVRIRE LE CHAMP DES POSSIBLES !

L'APV est un service de proximité inclusif qui permet de...



— Proposer un espace de réflexion neutre

Pour imaginer votre projet de vie, le formuler et l'affirmer :

- quel que soit l'itinéraire que vous choisissiez.
- sur tous les champs de la vie (emploi, logement, école, santé, citoyenneté, loisirs,...).



— Vous informer sur vos droits

et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés, et vous soutenir auprès des différents interlocuteurs.



— Vous soutenir

dans l'expression de vos envies et le pilotage de vos projets tout au long de votre parcours et à votre demande.



— Rechercher des moyens, avec vous

dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour mettre en oeuvre votre projet.

C'est vous

qui pilotez !

L'AP, c'est faire équipe avec la personne, la famille,
dans une véritable **relation de confiance**



VOUS

choisissez et décidez
de ce que vous avez
envie de faire



VOUS

coordonnez
votre projet !



VOUS

êtes au coeur des
échanges : vous êtes
l'interlocuteur principal !

Le Dispositif d'Assistance au Projet de Vie (APV) est à destination de toutes les personnes et/ou familles concernées par le handicap :

Déjà accompagné ou pas

Tout type de handicap

Tout âge

À toutes les étapes de la vie

Qui souhaitent réfléchir sur leur projet de vie

L'APV



Quelles sont les conditions d'accès ?

— Avec ou sans notification MDPH, ce service est libre et gratuit.

Quand saisir le dispositif ?

— Au moment où vous le souhaitez.

Y-a-t-il une durée limite ?



— Le dispositif est activé et réactivé selon votre demande.

Quelle est la zone géographique d'intervention ?

— L'APV est présent dans tous les départements de la région PACA.

Où se passent les rencontres ?

— Dans les lieux de votre choix : à domicile ou dans nos locaux, ailleurs et aux horaires qui vous conviennent.

 C'est mon projet et je décide avec **qui** et **comment** je le réalise ! 



**Scanner le QR code
pour en savoir plus !**



contactez-nous

✉ CONTACT84@DAPVPACA.FR

☎ 07 88 72 38 25

✉ CONTACT05@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

✉ CONTACT04@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

✉ CONTACT06@DAPVPACA.FR

☎ 06 16 64 64 55

✉ CONTACT13@DAPVPACA.FR

☎ 07 88 72 38 25

✉ CONTACT83@DAPVPACA.FR

☎ 06 76 48 37 66

Le dispositif APV en PACA
est porté par les associations
Umane et Trisomie 21 Alpes Maritimes

trisomie
ALPES
MARITIMES

umane

Le dispositif APV est soutenu par


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France


ALLOCATIONS
FAMILIALES


MSA

santé
famille
retraite
services